

L'ACPR atteste que les organismes listés ci-dessous sont soumis à son contrôle en vertu des articles L. 310-1 du Code des assurances, L. 612-1 et L. 612-2 du Code monétaire et financier et qu'ils sont, le cas échéant, agréés pour pratiquer des opérations relevant des branches mentionnées ci-dessous

SIREN	Matricule	Dénomination	Type d'organisme	Adresse	Ville	CP	Branche(s) d'agrément	Soumis S2
833105067	9021342	AVIVA RETRAITE PROFESSIONNELLE	Entreprise d'assurance Vie	70 AVENUE DE L EUROPE	BOIS COLOMBES	92270	FRPS,	NON